

Les indices de la semaine :

Bilan climatique

Choux :

Mouche du chou :	<input type="radio"/>
Piérides :	<input type="radio"/>
Cécidomyies :	<input type="radio"/>

Artichaut :

Mildiou :	<input type="radio"/>
Pucerons noirs :	<input type="radio"/>
Oïdium :	<input type="radio"/>
Bactérioses :	<input type="radio"/>

Poireau :

Teigne :	<input type="radio"/>
Thrips :	<input type="radio"/>
Rouille :	<input type="radio"/>
Alternariose :	<input type="radio"/>

Carotte :

Mouche de la carotte :	<input type="radio"/>
Alternaria :	<input type="radio"/>

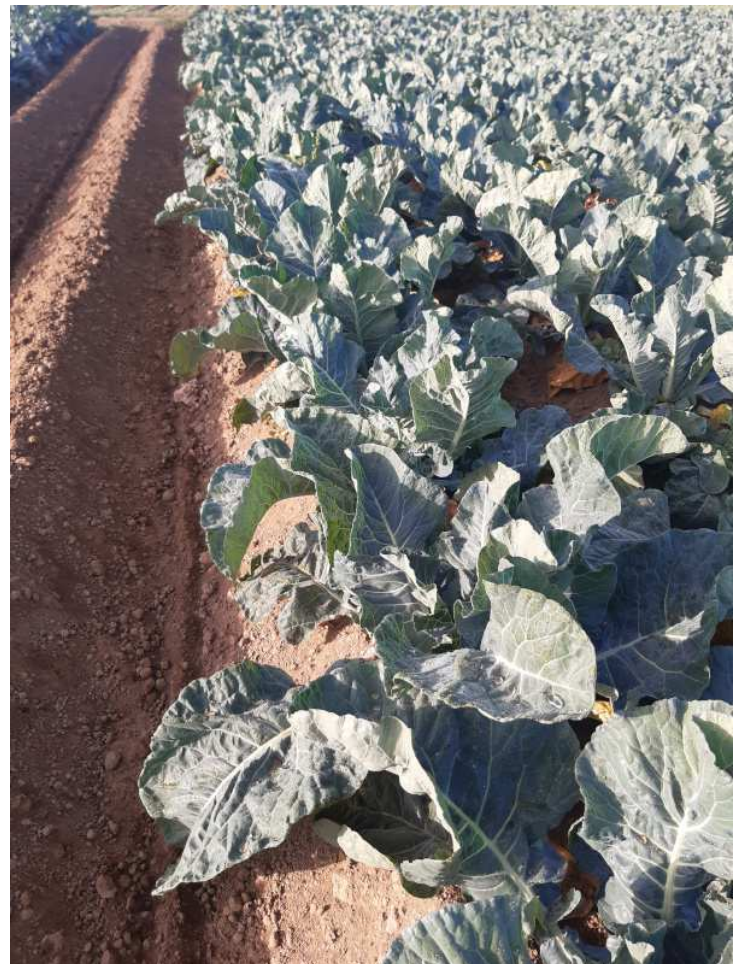
Céleri :

Mouche du céleri :	<input type="radio"/>
--------------------	-----------------------

Salade :

Pucerons du feuillage :	<input type="radio"/>
Noctuelle gamma :	<input type="radio"/>
Mouche blanche :	<input type="radio"/>
Mildiou :	<input type="radio"/>
Oïdium :	<input type="radio"/>
Bactériose :	<input type="radio"/>

Semis couverts sous choux



Culture de chou romanesco d'automne (Photo CA BZH)

Légende :

Dégâts ou risques faibles
Dégâts ou risques moyens
Dégâts ou risques forts

<input type="radio"/>
<input type="radio"/>
<input type="radio"/>



Informations climatiques :

Après quelques journées aux températures très élevées (>30°) avec parfois de la brume sur les secteurs côtiers, arrivée mercredi des orages par l'ouest avec des températures en baisse. Les vents se fixent ensuite au nord-est avec un temps plus stable.

Pluviométrie (mm)	Aout	1-7 septembre
Pleumeur Gautier (22)	13.0 (61.2)	0.2 (50.0)
Paimpol(22)	16.0 (62.0)	0.0 (45.4)
Camlez (22)	19.3 (69.6)	0.2 (47.2)
Camaret (29)	19.2 (52.7)	0.4 (49.0)
Saint Jean du Doigt (29)	18.8 (53.9)	0.6 (48.5)
Plounevez Lochrist (29)	23.5 (55.5)	0.0 (41.0)
Saint Pol de Léon (29)	31.4 (51.7)	0.0 (43.0)
Plouenan (29)	25.4 (71.0)	0.2 (42.6)
Dinard(35)	30.3 (66.7)	0.0 (41.0)
Theix (56)	27.2 (36.0)	0.0 (54.0)

Températures moy (°C)	Aout	1-7 septembre
Pleumeur Gautier (22)	16.7 (16.8)	18.3 (15.5)
Paimpol(22)	16.1 (16.9)	18.8 (15.6)
Camlez(22)	16.1 (16.8)	18.0 (15.6)
Camaret (29)	16.9 (17.1)	19.3 (15.0)
Saint Jean du Doigt (29)	16.2 (16.7)	17.9 (15.4)
Plounevez Lochrist (29)	16.4 (16.5)	17.8 (15.0)
Saint Pol de Léon(29)	17.4 (16.3)	19.9 (15.5)
Plouenan (29)	16.8 (17.1)	18.3 (15.8)
Dinard (35)	17.2 (17.7)	17.8 (15.1)
Theix(56)	18.4 (18.9)	20.4 (17.3)

Entre parenthèses : Normales saisonnières mensuelle

Choux

Piérides du chou et de la rave (*Pieris brassicae*, *Pieris rapae*):

Vol de piérides modéré : Quelques défoliations sporadiques.

- Sur chou d'hiver et de printemps aucune intervention n'est nécessaire.
- Sur chou fleur, chou pommé et brocolis d'automne le seuil de risque est de 5% de plantes présentant des défoliations. Ce seuil est rarement atteint cette saison

Il est néanmoins nécessaire de surveiller les stades de pré-pommaison ou la présence de chenilles dans les têtes peuvent être préjudiciable à la qualité.

Mouche du chou (*Delia radicum*) :

3eme pic de vol dans le nord Bretagne (Modèle SWAT). Peu de risque sur choux et brocolis dont les plants sont en général protégés. Les légumes racines doivent cependant être gardés sous les bâches insectproof.



Jeune plant de chou
(Photo CA BZH)


Cécidomyie (*Contarinia nasturtii*) :

Des émergences sont régulièrement observées dans les secteurs à risques, ainsi que des dégâts, parfois très importants, dans le cas de séries non protégées.

La protection des mottes ne suffit pas pour couvrir la totalité de la période à risque qui s'étale sur presque tout le cycle de la culture. Une protection complémentaire reste nécessaire dans les zones à Cécidomyies reconnues.

Artichaut :

Drageons : De nombreuses parcelles sont en récolte, la sécheresse limite les calibres et impose parfois la suppression d'un ou 2 ailerons pour maintenir le calibre des mères.

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution (15 jours)
Finistère	10 parcelles fixes	Quelques pucerons verts dans 50% des parcelles, pucerons noirs : Quelques foyers. Mildiou en progression sur variétés sensibles et parfois même sur capitules sur les parcelles irriguées. Bactérioses et graisse régulièrement présentes. Traces d'oïdium	

Mildiou (*Bremia lactucae*) :

La présence de mildiou est fréquente dans l'ensemble des parcelles de drageons du réseau, sur toutes les variétés. La pression augmente un peu suite au temps couvert, des brumes côtières et des fortes rosées matinales, mais parfois quelques capitules sont touchés en Castel ou en Camus irrigué.

Pucerons noirs (*Aphis fabae*) , pucerons verts:

Quelques pucerons verts ou noirs sont parfois observés dans les parcelles parfois même sous forme de foyers assez importants. Les auxiliaires (coccinelles, syrphes, chrysopes, momies) sont suffisamment présents dans la majorité des cas pour réguler ces populations.

Oïdium (*Erysiphe chioracearum*) :

Présence sur capitules de la variété Cardinal en formant un léger feutrage blanc sur les bractées.

Aucun mode de lutte préconisé.

Bactériose sur capitules

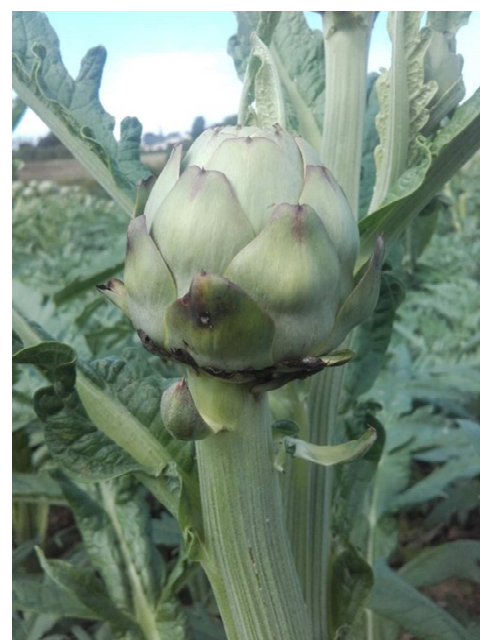
(*Pseudomonas cichorii* et *xanthomonas cynare*) :

Des symptômes de *Pseudomonas cichorii* et de *graisse* sont observés dans quelques parcelles mais ne prennent pas d'extension.

Biocontrôle : L'utilisation de *Bacillus subtilis* est possible sur les parcelles de Castel ou de Cardinal tardives actuellement en début d'initiation. Les essais réalisés en 2019 et 2020 ont montré qu'une application lors de l'initiation des capitules (capitules encore dans le feuillage) suivi d'une seconde application 10 jours plus tard améliorent l'état sanitaire. Ce biocontrôle est à positionner en préventif et n'aura donc pas d'effet sur des symptômes déclarés. 1 seule application n'est pas suffisante.



Drageon de camus 'mis sur une mère'
(Les 'ailes' sont supprimées) Photo CA BZH



Bactériose sur capitule (Photo CA BZH)

Poireau :

Teigne du poireau (*Acrolepiopsis assectella*)

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations (Nbre de teignes/piège/semaine)	Evolution (7J)
Finistère	2 parcelles fixes	Plouvorn (LG) : 12 , Cleder TQ : 1	→
Morbihan	3 parcelles fixes	Auray : 0 , Caudan : 30 , Kervignac : 0	→
Ille & Vilaine	3 parcelles fixes	St Malo (LB) : 0 , St Père : 0 , St Méloir : 4	→

Teigne : Pièges à phéromones . Seuil de risque : 10-20 papillon/piège/jour

Vol faible. Quelques parcelles restent cependant au dessus du seuil de risque. Pas de dégâts observés.

Biocontrôle : Les BT sont efficaces sur les larves tant qu'elles ne sont pas à l'abri dans le feuillage. Application le soir (Produit photosensible), 8 jours après le vol, mouiller fortement.

Thrips (*Thrips tabaci*) :

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations (Nbre de thrips/piège/jour)	
Finistère	2 parcelles fixes	Plouvorn (LG) : 1.9 , Cleder (TQ) : 5.6	→
Ille & Vilaine	4 parcelles fixes	La Gouesniere : 1.6 , St Coulomb : 3.1 , St Suliac : 0.9	→

Thrips : Pièges chromatiques, seuil de risque 7 thrips/piège/jour

Légère remonté des populations de thrips liée à l'émergence d'une nouvelle génération de larves. Le risque demeure faible.

Rouille (*Puccinia porri*) :

La rouille est présente sur les variétés sensibles mais ne s'étend pas.

Prophylaxie : L'adoption de variétés moins sensibles, l'élimination des déchets de culture et les rotations sont les principaux moyens de lutte alternatifs contre la rouille.

Alternariose du poireau (*Alternaria porii*) :

Peu de nouvelles taches. Les symptômes initiaux progressent sur le feuillage extérieur qui sera paré avant mise en marché.





















Rouille du poireau (Photo CA BZH)

Carottes :


Mouche de la carotte (*Psila rosae*):

Le seuil de risque se situe à 1 mouche/piège/semaine.

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution (7 jours)
Ille & Vilaine	3 Parcelles	Les champs B : 0 , St Meloir XS : 0 , St Vincent : 0	
Morbihan	4 parcelles	Auray : 0 , Kervignac : 0.7 , Plouhinec : 0.3 , Sulniac : 0.7	
Finistère	10 parcelles	Santec PC : 0 , Plounevez L : 0 , St Pol T : 0 , Carantec : 2.25 , Plougoulm : 1.25 , Cléder K : 0.5 , Plouzévédé : 0 , Henvic : 0.5 , Santec (LB) : 0.33 , Cleder (B) : 0.25	

	vol	pontes	larves
Auray (56)			
Saint Pol(29)			
Ploumoguier(29)			
Pleumeur(22)			
Dinard(35)			

SWAT, simulation du 08/09/2021

-  Absence
-  En cours
-  pic



Alternariose sur carotte (Photo CA BZH)

Légère remonté des vols de mouche sur 2 parcelles dans le Finistère nord. Les niveaux de capture restent très faibles sur les autres secteurs.

Selon les zones, les bâches insectproof peuvent être retirées ou non pour les binages. Peu de risque de dégâts de mouche à moins de 3 semaines de la récolte.

Alternariose (*Alternaria dauci*) :

Quelques taches sont observées, mais peu d'évolution depuis plusieurs semaines. Quelques parcelles de carotte de sable sont cependant impactées.

Prophylaxie : Attention à l'effet aggravant des irrigations réalisées en fin de journée et des secteurs où l'eau peut stagner.

Les attaques de fin de cycle ont peu d'influence sur le rendement.

Céleri :

Mouche du céleri (*Euleia heraclei*):

Pas de seuil de risque défini.

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution (7 jours)
Ille & Vilaine	3 Parcelles	Les champs B : 0.25 , St Meloir XS : 0 , St Vincent : 0	→
Finistère	10 parcelles	Santec PC : 0 , Plounevez L : 0 , St Pol S : 0 , Carantec : 2.5 , Plougoulm B : 0 , Cleder K : 0.25 , Plouzévédé : 2 , Henvic : 1.5 , Santec (LB) : 0 , Cleder B : 0	→

Vols très faibles, peu de risques de défoliations.

Salades :

Département	Parcelles suivies	Piégeage et observations	Evolution (7 jours)
Finistère	10 parcelles fixes	Situation très saine au global. Pas de pucerons ni de chenilles, pas de maladies exceptée de la bactériose en situation irriguée et (sur) fertilisée.	→

Puceron du feuillage (*Nasonovia ribis nigri*):

Quelques ailés observés, pas de colonies. 2 ans après la disparition de la plupart des insecticides homologués sur salades, on constate une baisse des problèmes liés à ce ravageur.

Noctuelle gamma (*Autographa gamma*):

5 noctuelles piégées en moyenne par semaine, pas d'observation de pontes ou de chenilles. Risque faible.

Mouche blanche (*Aleurode sp*):

L'aleurode n'est pas un hôte habituel de la salade en plein champ en Bretagne, on observe sa présence sur une parcelle du réseau. Dégâts possibles : de la fumagine.

Mildiou (*Bremia lactucae*): Pas de nouvelles observations

Biocontrôle : Afin de préserver l'efficacité des résistances, effectuer au minimum un apport de phosphonates de potassium au stade 8-10 feuilles.

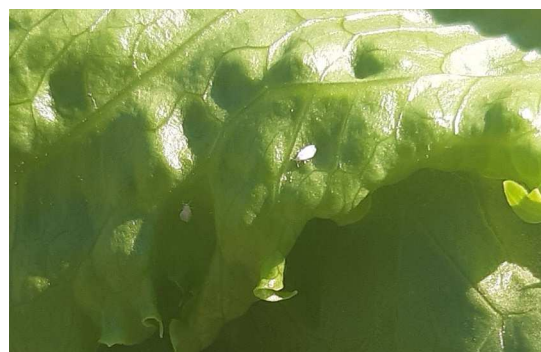
Oïdium (*Golovinomyces cichoracearum*):

Pas de nouveaux cas d'oïdium observé. La modélisation OSS (expérimentale) indique un risque de présence pour les séries de salades implantées avant la 2eme semaine d'août. L'alerte concerne surtout les laitues et les chicorées non pommantes.

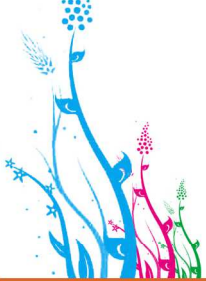
Bactérioses (*Pseudomonas cichorii*):

Présence sur jeunes pousses et sur chicorées en cours de blanchiment.

Prophylaxie : Effectuer systématiquement des mesures d'azote, éviter de fertiliser les jeunes pousses et la mâche si le niveau d'azote du sol dépasse 60uN nitrique à l'implantation.



Aleurode sur salade iceberg (Photo CA BZH)



Couverts végétaux :

Les parcelles qui seront libérées par les cultures légumières d'automne sont à couvrir avant le 1er novembre : Il s'agit essentiellement des cultures de choux (Chou-fleur, brocoli, romanesco) récoltées en septembre et octobre.

Technique culturale : Il est possible d'implanter le couvert avant récolte. Le semis se fait à la volée au dernier binage ou après le dernier buttage. Une avoine diploïde ou une avoine 'classique' peut constituer la base de ces couverts.

Le semis du couvert végétal sous chou d'automne est une opération simple qui permet d'implanter précocement le couvert dans des conditions plus favorables pour son développement.



Semis sous couvert sur chou d'automne
(Photo CA BZH)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.

Les observations contenues dans ce bulletin ont été réalisées par les partenaires suivants : CA BZH, TSM.

Direction de publication

Chambre d'agriculture de Bretagne, Aéroport CS 57946,
29679 Morlaix CEDEX

Louis Leroux, animateur filière, Tel : 02 98 88 97 60

Rédigé par :

Chambres d'agriculture de Bretagne
Antenne de St Pol, Kergompez,
29250 St Pol de Léon

Nicolas Mezencev, Animateurs légumes. Tél : 02 98 69 17 46

Comité de relecture :

Chambres d'agriculture de Bretagne,
DRAAF-SRAL,
CATE, TSM